

Communiqué Final de la 4^{ème} Réunion de concertation de l'Association des Sénats, Shoura et Conseils Équivalents de l'Afrique et du Monde Arabe , Addis-Abeba 24-25 Septembre,2011.

Sous les auspices de la Chambre Fédérale éthiopienne s'est tenue les 24 et 25 Septembre 2011 à Addis Abeba la quatrième Réunion de concertation de l'Association des Sénats, Shoura et Conseils Equivalents d'Afrique et du Monde Arabe avec la participation des délégations suivantes:

1. Le Conseil de la Nation de la République démocratique d'Algérie.
2. Le Conseil de la Shoura de la République du Yémen
3. La Chambre fédérale de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie.
4. Le Conseil de la Shoura de l'Etat du Qatar
5. Le Conseil de la Shoura du Royaume de Bahreïn
6. Le Sénat de la République du Burundi
7. Le Conseil des Provinces de la République d'Afrique du Sud
8. Le Sénat de la République Gabonaise
9. Le Sénat de la République Islamique de Mauritanie
10. Le Conseil des Etats de la République du Soudan
11. Le Conseil d'Alyan du Royaume hachémite de Jordanie
12. Le Sénat de la République Fédérale du Nigeria
13. Le Sénat de la République de Namibie

La République arabe d'Egypte, le Royaume du Maroc et le Royaume d'Arabie Saoudite ont été représentés par leurs ambassadeurs en Ethiopie.

Les organisations participantes:

- A. L'Union parlementaire africaine

Au début de cette réunion, les participants ont observé une minute de silence à la mémoire de son Excellence Monsieur Abdul Aziz Abdul Ghani, Président du Conseil de la Shoora de la République du Yémen et Président lors de sa création, qui est décédé dans un incident criminel, avec des hauts dirigeants de l'Etat dans la République du Yémen. Les participants ont salué le rôle important que le défunt a joué pour la création de l'Association et le parrainage de ses activités en tant que l'un des fondateurs de notre jeune association.

Puis, le Secrétaire Général de l'Association Monsieur Abdulwasie Yusuf Ali a prononcé un discours de bienvenue dans lequel il a exprimé ses remerciements au Gouvernement de l'Ethiopie en général et en particulier à la Chambre fédérale pour avoir accepté d'accueillir la réunion et pour les facilités qu'elles ont accordées pour assurer la réussite de cet événement.

Il a salué les efforts entrepris par Son Excellence Madame Rose Francine Rogombé, Présidente de l'Association pour avoir aidé à la promotion du rôle de l'Association afin qu'elle atteigne ses objectifs dans divers domaines et notamment le renforcement des relations entre les Etats membres. Il a également salué les conférenciers et a présenté un résumé sur leurs exposés en indiquant que tous les exposés sont liés aux fonctions et aux responsabilités des Conseils membres de l'Association.

Par la suite, le Président de la Chambre fédérale éthiopienne M. Kassa Teklebrahn a prononcé un discours d'ouverture dans lequel il a exprimé son plaisir que son pays accueille les travaux de cette réunion. Dans son discours; il a indiqué le rôle historique joué par son pays comme un pont de coopération pour les relations commerciales et culturelles entre l'Afrique et le Monde arabe. Il a ajouté que la diversité religieuse et ethnique dans son pays est un facteur de stabilité et de coexistence en dépit de différentes origines ethniques et communautaires en Ethiopie.

Il a affirmé dans son discours l'engagement de son pays à travailler pour assurer la paix et le développement et la démocratie en coopération avec les Etats membres de l'Association et l'Union africaine. Il a souligné en outre les évolutions que son pays a connu sur le plan politique, économique et des droits de l'homme depuis le renversement de l'ancien régime dictatorial.

A la fin de son discours, il a réaffirmé l'engagement de la Chambre fédérale à l'adhésion à la vision et aux objectifs de l'Association qui sont conformes aux idéaux de son pays, notant que son pays travaillera pour la réalisation des objectifs

de l'Association et notamment; la réduction de la violence et des conflits, la lutte contre la pauvreté et la famine et la promotion de la démocratie comme un moyen efficace pour affronter les problèmes insolubles en Afrique et dans le Monde Arabe.

Après cela, Madame Rose Francis Rogombé, Président de l'Association et Président du Sénat Gabonais, attiré l'attention sur l'importance du rôle de l'association comme un seul organe liant l'Afrique et le Monde arabe.

Ensuite, l'invité d'honneur, le ministre éthiopien des Affaires étrangères a souligné dans son discours que l'Afrique et le Monde arabe partagent une histoire commune depuis des anciens temps, ce qui leur permet de renforcer leur coopération en faveur de leurs intérêts communs.

Discours des chefs de délégations:

Les chefs des délégations ont affirmé dans leurs engagements quant à la poursuite de la réalisation des objectifs pour lesquels l'association a été créée parmi lesquels:

- L'établissement d'un pont solide de coopération entre les pays africains et arabes.
- La promotion des pratiques et de la conscience démocratique dans les pays africains et arabes comme moyen de bonne gouvernance et de la résolution des conflits sociaux et politiques dans les deux régions.
- La recherche des moyens de réduction de la pauvreté et du chômage
- Le renforcement des efforts nationaux et étatiques visant à faire face à la menace de la malnutrition alimentaire et à la hausse des coûts de la vie dans le Monde arabe et en Afrique.

Après cela, les participants à cette réunion ont examiné les documents de travail en commençant avec le premier exposé intitulé ((Le rôle de la Seconde Chambre législative dans l'assurance de la justice économique, politique et sociale et la consolidation de la paix et de la stabilité)), ce document est préparé par le Professeur Dr. Ahmed Mohamed Asbahi membre du Conseil de la Shoora de la République du Yémen.

Dans cet exposé, il a souligné que ce qui distingue l'Association des Sénats Shoora et Conseils Equivalents d'Afrique et du Monde Arabe est qu'elle est le seul cadre qui comprend les deux régions de l'Afrique et du Monde Arabe et que son rôle ne cesse de croître au niveau de la région car ses activités se déroulent dans un climat

de compréhension, de coopération et de souci de renforcer les liens de coopération entre nos peuples et d'examiner l'état actuel de nos pays et de suggérer des solutions adéquates.

Le document comprend les principaux points suivants :-

- Les conflits et les zones de tensions qui menacent la sécurité et la stabilité.
- Le développement humain, en dépit de la privation et de l'intégrité dans les capacités et des opportunités est la tâche la plus dure dans l'économie.
- La croissance de la divergence et de l'intégrité dans l'ère de la mondialisation, qui se traduit dans la réalité vécue.
- L'ingérence de l'extérieure avec ou sans intention.
- La négligence du traitement de la justice sociale pour atteindre la paix et la stabilité.
- Et voici le rôle de la Seconde Chambre législative dans le cadre d'un effort collectif pour mobiliser les capacités créatrice et les énergies de la notion du changement avec une volonté politique générale de la prise de la décision adéquate.

*Ces régimes doivent s'inspirer des traditions et de l'éthique de la région.

*Le renforcement des politiques fondées sur le respect des valeurs humaines.

*L'édification de l'État moderne en consolidant le principe de l'égalité devant la loi.

*L'assurance de la neutralité des organes de l'Etat civil et militaire.

* La réalisation de la justice sociale et de l'égalité.

*La lutte contre la corruption.

*La balance des exigences des dépenses civiles et militaires.

* Le traitement de ces déséquilibres constitue une garantie pour des systèmes politiques et l'assurance de la justice sociale, économique et politique.

*L'établissement d'une politique commune de la sécurité alimentaire et de la coopération par la création d'un regroupement économique afro-arabe.

Cet exposé révèle le rôle positif joué par cette association qui constitue un regroupement des Seondes Chambres en Afrique et dans le Monde arabe. Si la Haute Chambre joue ce rôle vital dans l'assurance de la justice politique et économique, il ne fait aucun doute que c'est la tâche la plus importante et la plus noble parmi les tâches de l'Etat moderne, qui consacre tous ses pouvoirs exécutif et législatif afin d'assurer la stabilité et la paix à travers des mécanismes économiques différents. Cela rend les tâches les plus importantes de l'Association dans cette phase est la mobilisation de toutes les Seconde Chambres pour que les États unicaméraux adoptent le principe du bicaméralisme afin de garantir les droits des régions dans l'équité de la distribution et du contrôle du développement horizontal au niveau national dans chaque pays pour éviter qu'un territoire ne monopolise le développement au détriment d'autres. Cette distribution injuste bouleverse l'équilibre du développement durable ce qui est cohérent avec le premier objectif de l'Association dans l'appui du bicaméralisme législatif

L'importance de cet exposé s'est montrée dans le débat auquel il a débouché. Les participants à cet événement ont évalué l'attitude de l'Association face aux dossiers chauds tels que la lutte contre la faim, la désertification et les problèmes du chômage ainsi que le respect des droits de l'homme et particulièrement les problèmes des femmes en Afrique et dans le Monde Arabe et leur efficacité dans le traitement et la recherche de solutions pour ces défis.

L'Association qui aspire à des relations plus solides et efficaces trouve que le niveau de la coopération économique, politique et sociale n'est pas à la hauteur des ressources économiques, humaines et culturelles disponibles dans les pays membres de l'Association et donc ces pays ont besoin de découvrir son potentiel et d'identifier des objectifs pour lesquels ils doivent s'efforcer pour les atteindre.

Le deuxième exposé était intitulé "Stratégies pour la réussite des économies en développement - l'expérience de l'Ethiopie, présenté par le Président de la Chambre

fédérale de l'Ethiopie. Cet exposé a porté sur la valeur humaine du développement et que l'homme est l'axe vital du développement du fait qu'il est le créateur et le bénéficiaire du développement. L'expérience éthiopienne compte sur l'importance de l'homme en tant que moteur du développement et de paix. Cela signifie qu'il faut accorder une attention particulière à l'éducation, à la formation et aux droits de l'homme. Ainsi la Constitution éthiopienne a garanti les droits de l'homme et les droits des communautés et des groupes ethniques à travers la Chambre fédérale (Seconde Chambre).

Dans ce sens, la satisfaction de l'homme de lui-même et de son entourage est la motivation qui conduit le développement maintenant en Ethiopie et renforce les taux de production. La vision de la Constitution du Soudan est semblable en termes de respect des droits de l'homme et droits des États dans la supervision du développement équilibré qui est une des fonctions du Conseil des Etats du Soudan. Il y a beaucoup de constitutions des pays membres de l'Association qui adoptent ce concept et cela est démontré par la délibération des membres quant au contenu du cet exposé.

Après cela les participants ont examiné le troisième exposé intitulé «Les effets de la mondialisation et de la crise financière actuelle dans les pays occidentaux sur le développement économique dans les pays de l'Afrique et du Monde Arabe et les moyens pour les surmonter», préparé par le Professeur Dr B. T. Costantino professeur des politiques publiques à l'École de la Gestion de l'Economie et de l'information.

L'exposé traitait la crise mondiale du crédit, qui est la plus grande crise financière de son genre depuis la Grande Dépression, qui avait encore des effets sur l'économie mondiale en termes de circulation des capitaux du fait que le flux total des capitaux a diminué d'une manière sans précédent. Le document traite l'impact de cette crise sur le bien-être global et des options qui fonctionnent pour réduire les effets de cette crise.

L'auteur conclut que la promotion de la démocratie implique l'engagement des institutions politiques de garantir la participation et la concurrence politique complète. Ce qui nécessite la construction des institutions politique permanentes au niveau de l'Etat et de la société à la fois. Cette pratique atteint son maximum seulement avec le transfert pacifique du pouvoir à travers des corps électoraux,

équitable et indépendants et l'inclusion dans la Constitution d'une matrice des droits et des libertés sur la base d'une citoyenneté égale et l'existence d'un pouvoir

judiciaire efficace, fort et indépendant. Cette institution doit s'occuper de la protection des citoyens contre la tyrannie avec ses différentes formes et noms.

Il a conclu que l'enracinement de la démocratie est une condition de toute croissance économique, ce qui exige nécessairement l'adoption du pluralisme politique, qui encourage et protège les règles de la participation politique pacifique et la compétition électorale, ainsi que l'établissement d'un mécanisme efficace pour l'application du principe de responsabilité pour assurer le contrôle sur l'autorité exécutive de l'Etat.

Ensuite, les participants ont entendu l'exposé sur la Révolte arabe préparé par le Dr Ahmed Asbahi qui a mis la lumière sur les derniers développements en Afrique et dans le Monde sur le plan politique dans certains régimes de la région. Cela indique ce qu'il y a une crise politique qui a conduit à l'effondrement de certains régimes de la région comme c'est le cas dans la révolution de la jeunesse en Tunisie, qui a éclaté après un mois du déroulement du symposium international de la Jeunesse intitulé ((La jeunesse et les défis d'aujourd'hui)) ce qui reflète l'intérêt accordé par la Tunisie au secteur de la jeunesse.

Puis l'auteur résume les leçons apprises - ;

*Le changement n'est pas contraire à la stabilité mais il est un des ses

fondements le plus important.

* les révolutions contemporaines sont le résultat de l'accumulation des effets de la corruption grandissante .

*Le lancement des réformes est mieux que de les ignorer .

* C'est faut de limiter les crises politiques dans les systèmes politiques au pouvoir. Donc le changement implique un traitement radical et non superficiel.

*Tout mouvement de changement ne réussira pas sans traiter avec la réalité .

*Le renforcement du concept d'Etat est le garant de la stabilité loin de l'exploitation et de l'opportunisme ce qui est un refuge pour les perdants qui exercent toutes formes de tromperie .

*L'importance du respect des droits de l'homme .

Recommandations

La réunion s'est terminée avec les recommandations suivantes - :

-Renforcer le rôle du bicaméralisme parlementaire pour encourager les institutions démocratiques dans les Etats membres .

-Renforcer le rôle de la diplomatie parlementaire pour réaliser les intérêts communs des Etats membres .

-Travailler au respect des droits de l'homme et des droits des femmes en particulier.

-Stimuler le secteur privé dans les Etats membres pour coopérer et travailler ensemble .

- S'efforcer pour résoudre les problèmes que rencontrent les jeunes pour réaliser leurs ambitions en matière d'éducation et d'accès aux emplois qui leurs garantissent une vie décente .

-Bénéficier des expériences réussies du développement durable, en particulier l'expérience du développement de l'Ethiopie et l'échange d'expériences entre les États membres .

-Respecter les droits des différents groupes ethniques et l'adoption de la Citoyenneté égale comme l'axe des droits et des devoirs .

-Examiner la situation de l'investissement, de la coordination des positions aux forums internationaux et de la consolidation des perspectives politiques entre les Etats membres face aux questions d'actualité .

-Renforcer les liens de l'Association avec des organisations parlementaires dans le Monde arabe et en Afrique, comme le Parlement panafricain, l'Union africaine et la Ligue arabe et la coordination avec ces organisations .

-Renforcer la coopération entre les centres financiers des Etats membres de l'Association .

-Création d'un Centre pour les études économiques et politiques pour suggérer des visions et des recommandations visant à renforcer les relations entre les Etats membres .

*Accorder une importance particulière à la construction d'une famille et aux femmes .

*accorder un intérêt au milieu scolaire et aux programmes d'enseignement.

*Les organisations de la société civile et des partis politiques doivent assumer leur responsabilité dans la promotion de la démocratie .

* Intégration des jeunes dans les secteurs de la vie publique .

*Permettre aux jeunes de s'identifier .

*Travailler sur l'interaction des jeunes avec l'explosion des connaissances et des technologies et augmenter leur efficacité à travers la formation .